



## Des défibrillateurs à Saint-Lambert pour assurer la sécurité des citoyens qui utilisent les principaux services récréatifs



Défibrillateur prêt pour l'utilisation



Défibrillateur dans son coffret sécuritaire

La Ville de Saint-Lambert dispose de défibrillateurs externes automatisés (DEA) à l'aréna, à la piscine intérieure et au centre communautaire.

Utilisés lors d'un arrêt cardiaque, ces appareils administrent et gèrent une décharge électrique destinée à réanimer le cœur inactif. Depuis 2006, l'utilisation de cet appareil

n'est plus considérée comme un acte médical. À l'aide de ce dispositif technologique, les employés, formés en réanimation cardiorespiratoire (RCR), pourront porter une meilleure assistance aux personnes en arrêt cardiaque et ainsi, réduire le risque d'incidents fatals.



La Ville tient à remercier le Club des Lions de Saint-Lambert qui, en offrant un généreux don pour l'acquisition de l'appareil DEA de l'aréna, a contribué à la sécurité des citoyens.

Le directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire Michel Barbier, le conseiller Claude Trudeau et de Norbert Gagnon, directeur du secteur public et communautés religieuses à la banque Nationale lors de la remise du don qui a permis à la ville d'acquérir le défibrillateur du centre communautaire.

